

**[Texte]**

offs in smaller communities will be eligible. It will not only be the large areas that benefit from this program.

**Mr. James:** I would like to comment on the statement of Mr. Fisher, regarding province to province. As I understand it, from the criteria that I have read and that you have just read, it is industry specific, wherever it is. We would not want this to be an attempt to balance it among provinces across the country. It is specifically industry problems—small community, big community—but analysing the situation at hand. It might be hoped that some provinces would not have to have it at all, because they would not have major lay-offs. It does not appear to me as something we would try to balance off, province to province.

**Mr. Corbeil:** It is not a program to distribute money evenly across the country; it is a program designed to take care of serious situations across the country, no matter what the size of the community.

**The Chairman:** Thank you, Mr. James. Mr. Plourde.

**M. André Plourde (député de Kamouraska—Rivière-du-Loup):** Merci, monsieur le président. J'ai deux courtes questions, mais je pense, monsieur le ministre, que vous devriez nous donner un peu plus d'explications.

Premièrement, en ce qui concerne votre budget, vous disiez, lors de votre présentation, qu'il était de 125 millions de dollars et vous annoncez aujourd'hui qu'il sera augmenté à 150 millions de dollars. Est-il vrai de dire que les 125 millions étaient pour cinq ans, et ce que vous annoncez aujourd'hui, 150 millions, ce sera pour une période de trois ans?

**M. Corbeil:** Les 125 millions étaient pour quatre ans, et les 150 sont effectivement pour trois ans.

**M. Plourde:** Très bien. J'ai une deuxième question. Est-il exact aussi de dire que le programme PAT qui existait avant le PATA a été mis sur pied uniquement pour aider les employeurs du textile, et que votre nouveau programme, le PATA, va aussi être appliqué pour aider les diverses entreprises autres que le textile?

**M. Corbeil:** Oui, le premier programme PAT couvrait en fait quatre secteurs d'industrie: le textile, la chaussure, les tanneries et le vêtement. C'était les quatre types d'industries qui étaient à l'origine couvertes par le programme PAT.

Par la suite, le programme a été modifié pour désigner aussi certaines régions spécifiques. À la fin du Programme, je pense qu'il y avait une vingtaine de régions qui étaient couvertes. Il y avait dans ces programmes une plus grande restriction quant aux types d'industries et endroits qui pouvaient être éligibles. Ce programme est élargi puisqu'il va s'appliquer maintenant à n'importe quelle industrie dans n'importe quelle région

**[Traduction]**

permettent d'assurer que les licenciements dans les petites collectivités seront admissibles. Il n'y aura pas que les grandes régions qui bénéficieront de ce programme.

**M. James:** Je voudrais revenir à ce qu'a dit M. Fisher au sujet de la distribution entre les provinces. Si je comprends bien, selon les critères qui sont mentionnés ici et que vous venez tout juste d'énoncer, le programme s'applique à des secteurs d'activité, où que ce soit. Nous ne voudrions pas commencer à tenter d'équilibrer les choses entre toutes les provinces du Canada. On tente de régler des problèmes qui surgissent dans des secteurs d'activité particuliers—dans des petites et grandes collectivités—mais on essaie de régler la situation qui existe. Certaines provinces n'auront peut-être même pas à s'en prévaloir, parce qu'elles n'auront pas été victimes de licenciements majeurs. Ce n'est pas un programme qu'il faudrait essayer d'équilibrer entre les provinces, selon moi.

**M. Corbeil:** Non, ce n'est pas un programme qui doit servir à distribuer de l'argent également dans tout le pays, mais plutôt un programme destiné à régler des situations graves qui se présentent, quelle que soit l'importance de la collectivité.

**Le président:** Merci, monsieur James.

**M. André Plourde (Kamouraska—Rivière-du-Loup):** Thank you, Mr. Chairman. I have two short questions, but I think, Mr. Minister, that you should give us a little bit more information.

First of all, as far as your budget is concerned, you were saying in your presentation that it was \$125 million, and you tell us today that it will be increased to \$150 million. Is it true that the \$125 million were for five years and that the \$150 million you are announcing today are for three years?

**M. Corbeil:** The \$125 million were for four years, and the \$150 million are indeed for three years.

**M. Plourde:** Fine. I have another question. Is it also a fair statement to say that the LAB program which preceded POWA was established only to help employers from the textile industry, and that your new program, POWA, will also apply to other industries?

**M. Corbeil:** Yes, the LAB program in fact covered four industrial sectors: textile, shoes, leather and clothing. Those were the four types of industries which were originally covered under the LAB program.

The program was later modified to specifically include designated areas. At the end of the program, I think there about 20 regions that were covered. Fewer industries and areas were eligible. This new program is expanded as it will now apply to any type of industry in any region of Canada. So I think it will apply to a greater number of people.